



Théâtre QUINTAOU



FICHE TECHNIQUE Théâtre Quintaou



Théâtre QUINTAOU

Conditions PREALABLES

- Vous allez être accueilli dans un théâtre soumis aux dispositions des ERP (établissement recevant du public), défini à l'article R123-2 du Code de la construction et de l'habitation et soumis au « règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique » du 25 juin 1980
- Cet établissement est classé ERP de 2ème catégorie, type L & N et possède de ce fait une équipe de sécurité incendie
- Pour la sécurité des biens des personnes, **nous ne transigeons sur aucune des règles de bases :**

BAES visibles en tout point du public. Merci de prendre vos dispositions.

- Les installations de type décor, structure, accrochage, devront répondre à toutes les normes en vigueur. Concernant leurs utilisations un certificat de normalisation et d'utilisation devra être communiqué au régisseur général avant toute installation sur le plateau.

Les décors et structures accueillis à la salle QUINTAOU doivent être ignifugés (**joindre les certificats**).

- **Le THEATRE QUINTAOU EST UN ETABLISSEMENT NON FUMEUR** : Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, pris en application de l'article L. 3511-7 du Code de la santé publique, il est strictement interdit de fumer dans les locaux.



Théâtre QUINTAOU

- **Code du travail :**

Toute personne venant travailler à la Salle QUINTAOU doit respecter les consignes de sécurité en vigueur, port des EPI obligatoires (chaussures de sécurité, gants pour la manutention, etc...)

Toute personne venant travailler à la salle QUINTAOU doit respecter la mise en application du règlement contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public et notamment :

- respecter le bon fonctionnement des détecteurs de fumée et de chaleur
- respecter les sources lumineuses indirectes indiquant les sorties de secours
- préserver les accès aux portes et issues de secours.
- évacuer obligatoirement en cas d'alarme incendie

- **NIVEAU SONORE** : suivant le décret n°2017-1244 du 7 Aout 2017...En tout point accessible au public, le niveau acoustique maximale autorisé ne devra dépasser 102 décibels (pondéré A) pendant 15 minutes et 118 Décibels (Pondérer C) pendant 15 minutes. Aussi pour le spectacles jeunes public (moins de 6 ans) la réglementation sera de 94 décibels (Pondéré A) pendant 15 minutes et 104 décibels (pondéré C) pendant 15 minutes.

- **Le BATIMENT** : répond aux normes en vigueurs et fait l'objet d'une vérification annuelle, garantissant son fonctionnement. En aucun cas, les éléments le constituant ne devront être modifiés ou déplacés (perches, système son, assise, BAES...)



Théâtre QUINTAOU

▼ Contacts Technique

Régie générale :

Christophe CHAPLAIN.

Tél : 05 59 58 35 77 / Mob 06 51 00 45 71

Mail : c.chaplain@anglet.fr

Technicien Son :

Mathieu Catoire

Mail : m.catoire@anglet.fr

Agent SSIAP1 Sécurité incendie :

Eric LAWSON.

Mail : e.lawson@anglet.fr

▼ Contacts Administration

Responsable Financière et administratif

Anaïs PEREIRA

Tél : 05 59 58 72 95

Mail : a.pereira@anglet.fr

Adjoint Accueil artiste et suivi bâtiment

Jean-Christophe GARD

Mail : jc.gard@anglet.fr

▼ Equipe Entretien

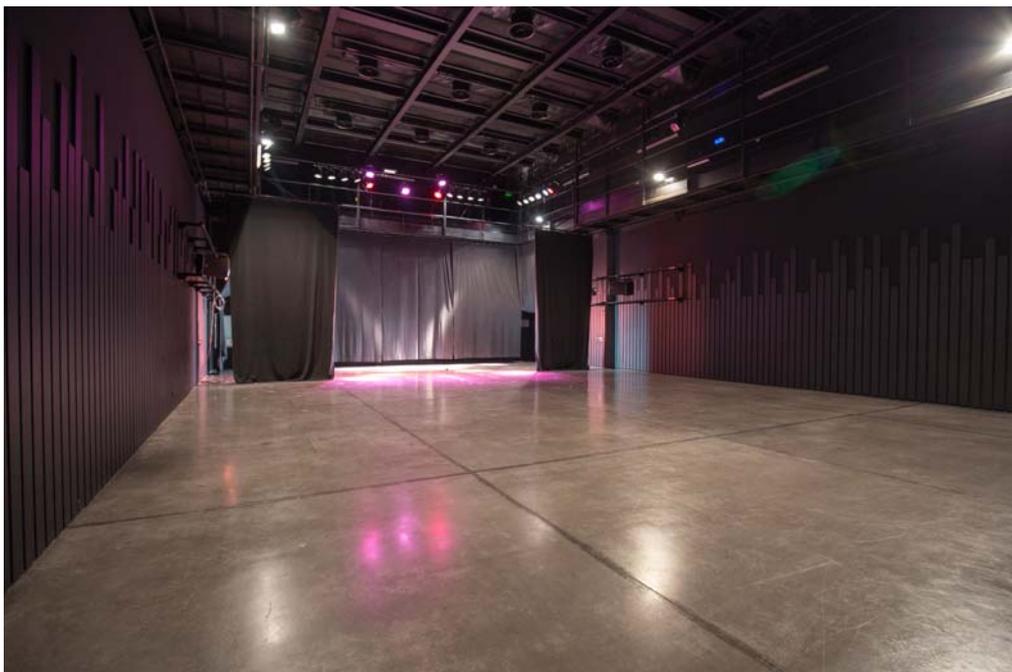
Olivier BOUVARD

Mail : o.bouvard@anglet.fr



Théâtre QUINTAOU

PETITE SALLE



Capacité d'accueil

Espace brut de 19m x 12m au sol, voué à divers types d'implantation :

- Assise, avec un gradin rétractable de **119 places** (ou 109 version PMR)
- Debout « type concert » **maxi 350 places** fonction de la taille du plateau



Théâtre QUINTAOU

Le plateau

- Hauteur sous gril : 7,30 m
- Hauteur sous passerelle : 4,60 m
- Dimension surface utile : 19,00m x 12,00m
- Sol béton gris foncé, lisse
- Dimension surface utile : 19,00m x 12,00m
- Sol béton gris foncé, lisse
- **Les perches sont fixes et espacées de 1.5m (cf plan)**
-  **Accès décor L 2.30m x H 2.45m**

Son

DIFFUSION

- Console Midas M32
- 6x 12XT (4 en front et 2 en rappel)
- 2x SB118

RETOUR

- 4 Enceintes ART312 amplifiées



Théâtre QUINTAOU

▀ Lumière

- 24 circuits 3 Kw ADB
- Une console JANDS EVENT408

PROJECTEURS :

- 10 x R.Juliat 1000W – 310 HPC.
- 4 x R.Juliat 1000W – 306 HPC
- 4 x R.Juliat 1000W – 613SX
- 1 x Stroboscope

Toute demande technique devra parvenir par mail à la régie générale.

Les plans sont disponibles sur demande au format PDF ou DWG.